



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDEPENDANT POUR L'ETABLISSEMENT
DE LA SITUATION DE REFERENCE POUR MESURER L'IMPACT DU PROJET
DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EMPLOI (PDLE)**

BURUNDI

PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EMPLOI (PDLE)

Don : D225-BI

No. de référence STEP : BI-PIU-211372-CS-INDV

Demande de Manifestations d'Intérêt N° DMI/346/PDLE/2021

Date de publication : 18 Janvier 2021

**Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 02 Février 2021 avant 17 heures 30
minutes, heure locale.**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a bénéficié d'un don de 50 millions de dollars américains de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le **Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : *« Prestations d'un Consultant Indépendant pour l'établissement de la situation de référence pour mesurer l'impact du Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE) »*.
2. Les services de consultant (« Services ») consiste à établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre de résultat du projet.
3. Le PDLE invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les termes de références à retirer à la réception au siège du PDLE sise avenue de la JRR n° 16, Immeuble SN House, 4^{ème} Niveau, B.P.1333 BUJUMBURA, Tél 22280166, E-mail: pdle@pdle.bi tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ou consulter le Site Web du Projet: www.pdle.bi .
4. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Le Consultant doit avoir un diplôme universitaire de licence au minimum en Gestion d'entreprise ou Administration des affaires, Economie ou Statistiques, ou autres formations similaires, ayant au moins cinq (05) ans d'expériences confirmées dans le domaine de l'évaluation de projets ou programmes dans les pays en développement. Il devra par ailleurs, avoir réalisé au moins trois missions similaires, avoir une maîtrise indispensable de la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral. La connaissance du Kirundi est exigée.



5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* » janvier 2011 révisées juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
6. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Selection de Consultant Individuel (SCI) conformément aux directives « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011 Révisée 2014.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes au siège du PDLE sis avenue de la JRR no 16, Immeuble SN House, 4^{ème} niveau, B.P.1333 BUJUMBURA, Tél 22 28 01 66, E-mail: pdle@pdle.bi tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ou consulter le Site Web du Projet: www.pdle.bi .
8. Les manifestations d'intérêt comprenant une lettre de manifestation d'intérêt, le curriculum-vitae et les documents prouvant l'expérience du Consultant seront déposés ou envoyés au siège du projet à l'attention de Monsieur le Coordonnateur a.i du PDLE par courrier électronique dans les délais, au plus tard **le 02 Février 2021 à 17h30 min** heure de Bujumbura, à l'adresse pdle@pdle.bi, jbipfubusa@pdle.bi et portant la mention: « *Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant Indépendant pour l'établissement de la situation de référence pour mesurer l'impact du Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE)* ».

Pour autorisation de publication

Joseph BIPFUBUSA
Coordonnateur a.i du PDLE

